

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 15/16: Percer AlpTransit

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lieu	2501 Bienne
Projet	Construction d'une clinique pour enfants en annexe au Centre hospitalier Bienne.
Maître d'œuvre	Fondation Hôpital pour enfants Wildermeth Chemin du Clos 22, 2501 Bienne Représentée par : Centre hospitalier Bienne SA Chante-Merle 84, 2501 Bienne
Dates	Obtention des documents relatifs à la procédure de sélection: dès à présent Délai de remise des dossiers de candidature: 03.09.2004 Envoi des documents relatifs au programme, 2 ^e phase: à partir du 20.09.2004 Rendu des contributions au mandat d'étude: 17.12.2004 Réalisation: 2006 à 2007
Type de mandat	Mandats d'étude parallèles pour bureau d'architecture selon le règlement SIA 142, pour la prestation 4.3.1 avant-projet (partielle) selon SIA 102.
Brève description du mandat	Elaboration d'un avant-projet pour la construction d'une clinique pour enfants (annexe à un centre hospitalier existant). L'hôpital pour enfants de Bienne a été construit en 1903, puis transformé et agrandi à plusieurs reprises au cours du siècle dernier. Les services de pédiatrie et de chirurgie infantile relèvent aujourd'hui de la responsabilité opérationnelle du Centre hospitalier de Bienne. La dernière étape consiste à regrouper les locaux de la clinique pour enfants et du Centre hospitalier. Une étude de faisabilité a permis d'examiner les possibilités d'intégration de l'hôpital pour enfants de Wildermeth au Centre hospitalier Bienne. Il s'agit d'une nouvelle construction (annexe, surface utile nette env. 1800 m ²) sur l'aire du Centre hospitalier, jouxtant à l'ouest l'aile sud du Centre hospitalier. Le mandat d'étude comprend exclusivement l'avant-projet pour la construction de la nouvelle clinique et l'organisation d'un accès aisé (en tenant compte de l'interdépendance organisationnelle avec l'hôpital contigu existant).
Type de procédure	Procédure sélective, non anonyme, soumise aux accords OMC. PHASE 1: Sélection des cinq bureaux d'architecture qui prendront part au « mandats d'étude parallèles », sur la base des références et de l'auto-déclaration. <i>Critères d'aptitude:</i> – expérience en matière de planification hospitalière et de construction d'hôpitaux – expérience en matière de planification et de construction de cliniques pour enfants – expérience de la direction de projet prévue dans le cadre du mandat d'étude en matière de planification et de construction hospitalières – capacités personnelles PHASE 2: MANDATS D'ÉTUDE PARALLÈLES Le mandat aura la forme de mandats d'étude parallèles confiés aux cinq bureaux d'architecture sélectionnés. Le mandant prévoit de confier la suite du projet au vainqueur du « mandats d'étude parallèles ». <i>Critères d'adjudication:</i> selon programme « mandats d'étude parallèles ».
Langue de procédure	Allemand
Dédommagement	La participation à la procédure sélective n'est pas dédommée. Les propositions répondant intégralement aux exigences du programme du « mandats d'étude parallèles » seront honorées par un montant de Fr. 37 000.-, TVA non comprise.
Documents	Les documents mis à disposition pour la procédure sélective peuvent être obtenus en envoyant une enveloppe-réponse de format C4 affranchie à Fr. 5.-, à l'adresse suivante: Centre hospitalier Bienne Direction Mandat d'étude – annexe clinique pour enfants Chante-Merle 84 2501 Bienne Les dossiers de candidature au « mandats d'étude parallèles » seront envoyés à la même adresse.
Renseignements	Les questions concernant la procédure seront adressées par écrit à l'adresse suivante : H. Limacher Partner AG Vogelsangstr. 52 8006 Zürich Fax +41 (0) 43 300 50 29 Courriel: hlp@hlp.ch
Voies de recours	Cette mise au concours peut être contestée auprès de la Préfecture de Bienne dans les dix jours suivant la publication dans la Feuille officielle du Canton de Berne. Le recours éventuel comprendra la requête, la relation des faits, les pièces justificatives, la motivation et une signature.